

**Arrêté du 3 novembre 2017 rapportant l'arrêté du 26 septembre 2017 et portant
cessation de fonctions (régisseurs d'avances et de recettes)
au tribunal d'instance de Montreuil-sous-Bois**

NOR : JUSB1731728A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2017 portant cessation de fonctions (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Montreuil-sous-Bois ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'arrêté en date du 26 septembre 2017 susvisé sont rapportés.

Article 2

Il est, à compter du 26 septembre 2017, mis fin aux fonctions de Mme Saadia MELLOUKI (DUFRAIGNE), greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Montreuil-sous-Bois.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 3 novembre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Catherine BOUDON